



Conseil économique
et social

Distr.
LIMITÉE

E/CN.6/1994/L.5
11 mars 1994
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

COMMISSION DE LA CONDITION DE LA FEMME
Trente-huitième session
7-18 mars 1994
Point 8 de l'ordre du jour

ADOPTION DU RAPPORT DE LA COMMISSION SUR LES TRAVAUX
DE SA TRENTE-HUITIÈME SESSION

Projet de rapport

Rapporteur : Djénébou Kaba (Côte d'Ivoire)

Chapitre _____

A. Ouverture et durée de la session

1. La Commission de la condition de la femme a tenu sa trente-huitième session au Siège de l'Organisation des Nations Unies, du 7 au 18 mars 1994.

2. La session a été ouverte par le Secrétaire général adjoint à la coordination des politiques et au développement durable. Dans sa déclaration il a insisté sur l'importance de la trente-huitième session de la Commission et des préparatifs de la Conférence de Beijing, pour le développement durable ainsi que pour la mise en oeuvre d'Action 21¹ et la réalisation des objectifs de l'imminent Sommet mondial pour le développement social. Il a également traité du rôle des femmes dans le développement en tant qu'agents et bénéficiaires, ainsi que de l'interdépendance du développement durable et des questions sociales, de l'environnement et de la participation des femmes dans la société. Il a ensuite montré à quel point l'inégalité fondée sur le sexe, la pauvreté, la violence contre les femmes, l'exploitation de la femme au foyer, la discrimination pratiquée à l'égard des femmes en ce qui concerne l'accès à l'éducation, aux ressources et aux prises de décisions, entravaient le développement harmonieux des sociétés.

¹ Rapport de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, Rio de Janeiro, 3-14 juin 1992, vol. I, Résolutions adoptées par la Conférence (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.93.I.8 et Corr.); résolution I, annexe II.

B. Participation

3. Les représentants de ... Etats membres de la Commission ont participé à la session. Des observateurs d'autres Etats membres et d'Etats non membres de l'ONU, des représentants d'organismes des Nations Unies et des observateurs d'organisations intergouvernementales et non gouvernementales, ainsi que d'autres organisations étaient également présents. La liste des participants figure en annexe II du présent rapport.

C. Election du bureau

4. Aux 1re et 2e séances, les 7 et 9 mars, la Commission a élu par acclamation les membres du bureau ci-après:

Présidente: Patricia Licuanan (Philippines)

Vice-présidentes: Natalia Drozd (Biélorus)
Irene Freudenschuss-Reichl (Autriche)
Olga Pellicer (Mexique)

Rapporteur: Djénébou Kaba (Côte d'Ivoire)

D. Ordre du jour et organisation des travaux

5. A la 1re séance, le 7 mars, la Commission a adopté son ordre du jour provisoire publié sous la cote E/CN.6/1994/1, qui se lit comme suit:

1. Élection du bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation.
3. Questions de programmation et de coordination concernant l'Organisation des Nations Unies et le système des Nations Unies.
4. Suivi de l'application des Stratégies prospectives d'action de Nairobi pour la promotion de la femme.
5. Thèmes prioritaires :
 - a) Égalité : principe du salaire égal pour un travail de valeur égale, y compris méthodes permettant de mesurer les inégalités de salaires et les tâches dans le secteur non structuré;
 - b) Développement : les femmes en milieu urbain : facteurs liés à la population, à la nutrition et à la santé qui ont une incidence sur le rôle des femmes dans le développement, y compris la migration, la consommation de drogues et le syndrome d'immunodéficience acquise;
 - c) Paix : les mesures permettant d'éliminer la violence contre les femmes dans la famille et dans la société.

6. Préparatifs de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes : lutte pour l'égalité, le développement et la paix*.
7. Ordre du jour provisoire de la trente-neuvième session de la Commission.
8. Adoption du rapport de la Commission sur les travaux de sa trente-huitième session.

6. A la 1re séance également, la Commission a approuvé l'organisation des travaux proposée pour la session (E/CN.6/1994/L.2).

7. A la 7e séance, le 10 mars, la Vice-présidente de la Commission, Olga Pellicer (Mexique), a été élue Présidente du Groupe de travail officieux plénier pour la préparation de la quatrième conférence mondiale sur les femmes.

E. Election des membres du Groupe de travail sur les communications relatives à la condition de la femme

8. A sa 1re séance, le 7 mars, la Commission a décidé de créer un Groupe de travail chargé d'examiner, au titre du point 4 de l'ordre du jour, les communications relatives à la condition de la femme, conformément à la résolution 1983/27 du Conseil économique et social. Désignées par leurs groupes régionaux respectifs, les cinq membres dont les noms suivent ont été nommés:

Feng Cui (Chine)
Ana Maria Luetzgen (Cuba)
Khadiga Karar (Soudan)
Sharon Kotok (Etats-Unis d'Amérique)
Tomova Oksana (Slovaquie)

F. Consultations avec des organisations non gouvernementales

9. Des déclarations écrites présentées par des organisations non gouvernementales, conformément à l'article 76 du règlement intérieur des commissions techniques du Conseil économique et social (E/5975/Rev.1), figurent à l'annexe __ du présent rapport.

* En application de la résolution 1990/12 du Conseil économique et social, la Commission est l'organe préparatoire de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes : lutte pour l'égalité, le développement et la paix.